

## Quelques hypothèses quant à l'usage des matières colorantes rouges dans les sépultures du Néolithique ancien du Bassin parisien

Corinne THEVENET

---

### Abstract

When other elements are lacking, the presence of colouring matter concentrations in graves can be considered as a diagnostic criteria. It is so regularly present in Early Neolithic graves, that it is considered as a diagnostic feature for Northern France funerary rituals. However, its presence remains enigmatic and raises several questions. Firstly, the use of the term of "ochre" is problematic, as it only reflects a general assumption, not a definite identification. Indeed, it is attested in about 80 % of LBK graves of the Paris Basin, but the diversity of raw materials used is unknown. The same diversity is observed in BQY/VSG graves, but in different proportions (pigments are present in less than 30 % of the graves), although we usually use the term of powdering and we ignore the exact modalities of its making and use. An important diversity of situations is reported for its use in early Neolithic graves, suggesting that pigments can be used in different ways, some funeral, others not.

About 170 LBK graves are known at present in the Paris Basin. There are no graveyards, but only settlement graves. We retained 108 graves, distributed between 31 sites in the main alluvial valleys, according to the reliability of chronological attributions and the quality of documentation. The geographical and chronological distribution of this sample is representative of the original corpus. Graves localisation is similar during BQY/VSG, but the corpus is more limited: only 45 graves, distributed between 19 sites.

Our purpose here is to understand the presence of colouring matter in graves, that is the modalities of its use, but also its possible functions during burials. Combining the analysis of pigment localizations and the taphonomic analysis of the corpse allows for several hypothesis. At least three different situations are observed in LBK graves. In most cases, colouring matters are associated with the skeleton (57 %). It can also be present on objects, as pearls or ceramics (11 %). Finally, coloured spots in the filling sediment are also observed (11 %). The cases distribution is different in BQY/VSG graves, where the most frequent situation is the presence of coloured spots (two thirds of graves). In addition, combining the colouring matter distribution and the taphonomic analysis we can suggest the use of different organic objects, such as clothes and soft material envelopes or mats, containers. In fact, colouring matters are sometimes the last trace of these various coloured organic objects. Colouring matters are thus present at various moments of the burial, sometimes connected to the preparation and deposit of the body, or to the deposit of funeral objects. The traceologic analysis of coloured grinding tools shows that they were used to work hides, but their use with vegetable fibres is also attested for these periods. The presence or absence of colouring matter in these graves could testify to the use of different materials (animal skins vs vegetable fibres) for objects occurring at various moments of burial, during pre-sepulchral and sepulchral stages.

In this paper we advocate for the development of analytical protocols dedicated to the characterization of colouring matter use in funerary contexts.

**Keywords:** graves, red colouring matter, taphonomic analysis, Early Neolithic, Paris Basin.

**Mots-clés :** sépultures, matière colorante rouge, analyse taphonomique, Néolithique ancien, Bassin parisien.

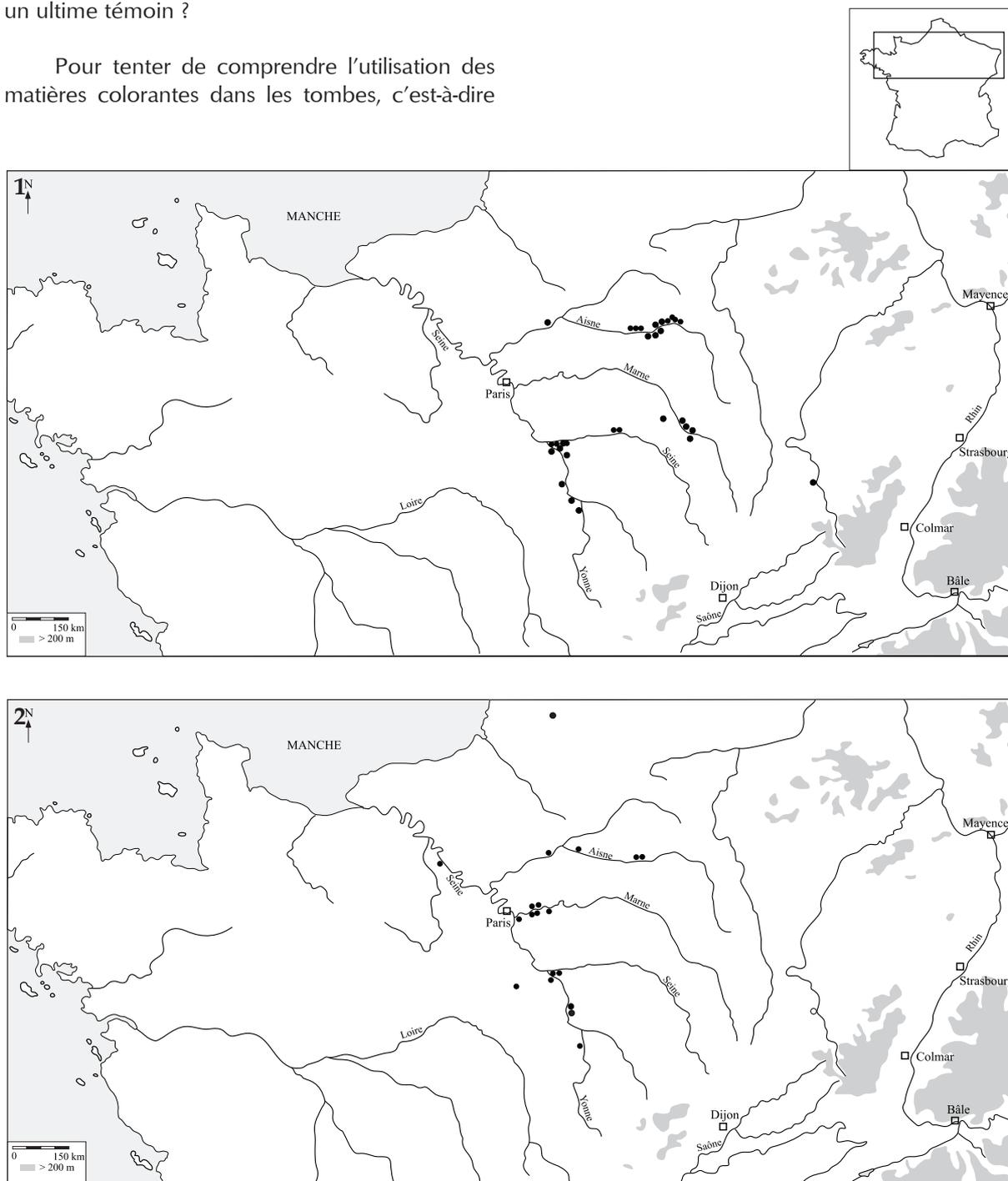
La présence de matières colorantes rouges dans les sépultures du Néolithique ancien du Bassin parisien, particulièrement au Rubané, est perçue comme caractéristique. C'est là tout le paradoxe : si sa présence paraît typique des pratiques funéraires, elle demeure énigmatique. Ni la nature exacte du matériau, ni les modalités de son utilisation et encore moins sa fonction au cours

des funérailles ne sont connues. Au sein de l'analyse des sépultures, les matières colorantes rouges sont généralement traitées avec le mobilier alors que, recouvrant souvent complètement le squelette, elles semblent relever davantage du dépôt du corps. La principale limite réside dans le fait que ces matières minérales rouges sont abordées en terme de présence ou d'absence, ce qui a oblitéré

la diversité de leurs localisations à l'intérieur d'une sépulture et par conséquent, la diversité potentielle de leurs utilisations. On ignore en définitive ce qui est signifiant : est-ce le pigment utilisé ; est-ce la couleur engendrée ; ou est-ce le geste technique dont ces restes colorés pourraient constituer un ultime témoin ?

non seulement leurs modalités, mais surtout leur(s) éventuelle(s) fonction(s) au sein des funérailles, il est nécessaire de détailler leurs différentes localisations dans les tombes et par rapport aux restes du défunt. Croisées à l'analyse taphonomique du

Pour tenter de comprendre l'utilisation des matières colorantes dans les tombes, c'est-à-dire



**Fig. 1** - Localisation des sites du Néolithique ancien comptant des sépultures dans le Bassin parisien : 1. Sites rubanés, 108 sépultures réparties entre 31 habitats ; 2. Sites BQY/VSG, 45 sépultures réparties entre 19 habitats.

cadavre et de la sépulture, il est possible de proposer différentes hypothèses quant à leurs utilisations possibles. Apparaît ainsi une grande diversité d'utilisation qui permet de discuter de la place des colorants pendant les funérailles au Néolithique ancien. À terme, cette discussion permet également d'éclairer l'évolution des pratiques funéraires dans le Bassin parisien au Néolithique ancien, plus particulièrement des pratiques de dépôt du corps entre le Rubané et le Villeneuve-Saint-Gemain.

## 1. DES MATIÈRES ROUGES DANS LES TOMBES

Comparativement aux régions plus orientales du Rubané, dans lesquelles le corpus funéraire atteint plusieurs milliers de tombes (Jeunesse, 1997), le Bassin parisien peut faire figure de parent pauvre : près de 170 sépultures seulement sont en effet recensées actuellement. Malgré le développement de l'archéologie préventive, aucune nécropole n'a encore été mise au jour, mais uniquement des sépultures au sein des habitats. Nous avons retenu 108 sépultures rubanées, réparties entre 31 sites localisés dans les principales vallées alluviales du Bassin parisien, en fonction de la fiabilité des attributions chronologiques et de la qualité de la documentation (Fig. 1:1). La distribution géographique et chronologique de cet échantillon est inégale, mais représentative du corpus originel. La moitié de l'effectif est située dans la vallée de l'Aisne, tandis que l'essentiel des sépultures apparaît tardif au sein de la séquence du Bassin parisien. Implantation et localisation des sépultures sont similaires durant le Blicquy/Villeneuve-Saint-Gemain (BQY/VSG), mais le corpus est nettement plus restreint : seulement 45 sépultures sont recensées, réparties entre 19 sites (Fig. 1:2).

La présence de restes de colorants rouges dans les sépultures du Néolithique ancien du Bassin parisien et la manière dont elle est décrite habituellement dans la littérature soulèvent plusieurs questions.

### 1.1. De quel matériau est-il question ?

Il est généralement fait mention « d'ocre » en raison d'une coloration du sédiment et/ou des ossements allant du brun-rouge au rose, plus ou moins intense, mais suffisamment pour être visible à l'œil nu (Fig. 2). Cette dénomination systématique est indépendante du matériau utilisé puisque,

à notre connaissance, aucune analyse physico-chimique d'échantillons issus de ces sépultures n'a été réalisée. Son usage est en définitive consacré par plusieurs dizaines d'années d'emploi dans la recherche sur les pratiques funéraires rubanées. On peut toutefois se demander si ces différentes colorations correspondent toujours au même matériau. À titre de comparaison, il est fait mention d'ocre dans certaines sépultures mésolithiques (Verjux, 2007), alors même que la coloration rouge observée peut provenir d'autres matériaux. C'est le cas dans la sépulture mésolithique de Bonifacio (Corse, Duday, 1975). Cette tombe a livré le squelette d'une femme entièrement recouvert d'un colorant brun-rouge, à l'exception des pieds, dont l'analyse a révélé qu'il résultait de la dégradation d'une roche granitoïde, apportée par les populations mésolithiques.

### 1.2. La présence de matières colorantes est-elle réellement systématique dans ces tombes ?

En termes de présence/absence, les restes colorants s'observent dans près de 80 % des sépultures rubanées (85 sépultures sur 108 ; Thevenet, 2010). Leur présence apparaît donc comme un trait largement majoritaire au sein des pratiques funéraires rubanées, à tel point que son absence dans plusieurs sépultures a souvent été interprétée en termes conjoncturels : absence d'observation en raison des conditions de découverte chaotiques, conservation médiocre de la sépulture (terriers, labours...) ou remplissage sableux ayant favorisé un lessivage des substances colorantes sous l'action des eaux de ruissellement et d'infiltration. À ces trois explications avancées, on peut opposer autant, si ce n'est plus, de contre-exemples. La sépulture 234 de Menneville « Derrière le Village » (Aisne) a été détruite à la pelle mécanique, mais une partie des ossements récupérés dans les déblais avaient conservé des traces résiduelles rouges (Farruggia *et al.*, 1996 ; Thevenet, 2010). La sépulture 145 de Cuiry-lès-Chaudardes « les Fontinettes » (Aisne) a été remaniée par des terriers qui ont totalement dispersé dans la fosse les ossements et les éléments de parure (Thevenet, 2010). Malgré cela, le remplissage a conservé une nette coloration. On pourrait multiplier les exemples de sépultures érodées, perturbées, tout ou partie, et dans lesquelles la présence de colorations rouges a été observée. Enfin, si l'hypothèse d'un lessivage de matières colorantes est souvent proposée dans

les cas de remplissages sableux, il est intéressant de constater que les sépultures 45 et 48 de Maizy « les Grands Aisements » (Aisne) dont le remplissage était constitué de sables et graviers sont parmi les sépultures rubanées les plus intensément colorées (Le Bolloch *et al.*, 1986). On peut également constater des sépultures situées à proximité l'une de l'autre, pour lesquelles substrat et remplissage sont identiques, l'une présentant une forte coloration tandis que sa voisine en est totalement dépourvue (par exemple, les sépultures 28 et 20 de Balloy « les Réaudins », Seine-et-Marne ; Mordant, 1991, 1997). *A contrario*, les 20 % de sépultures rubanées qui ne contiennent pas de matière colorante ne présentent pas nécessairement une conservation médiocre.

Cette revue non exhaustive semble suffisante pour penser que si l'on n'a pas observé de restes rouges à la fouille de certaines sépultures, c'est tout simplement qu'elles n'en contenaient pas. En

outre, la question d'une conservation différentielle n'est jamais invoquée pour expliquer l'absence de tels restes dans les sépultures du BQY/VSG qui succède au Rubané. Ce trait devient en effet minoritaire et s'observe dans moins de 30 % des tombes (Thevenet, 2010).

### 1.3. Sous quelle forme les matières colorantes ont-elles été utilisées ?

Dans la quasi-totalité de la littérature concernant les tombes néolithiques, mais aussi mésolithiques, il est fait mention « d'ocre en poudre » ou de « saupoudrage d'ocre » sur le défunt, après son dépôt dans la tombe (par exemple, Jeunesse, 1997 ; Constantin *et al.*, 2003). Pour autant, aucune poudre colorée n'a été découverte jusqu'à présent, seul le sédiment de la tombe ou les ossements étant teintés. Quant aux arguments suggérant l'action de saupoudrer, ils ne sont jamais précisés. De nouveau, c'est la force de l'habitude qui conduit à



**Fig. 2** – Deux exemples de coloration intense du squelette et de la fosse dans des sépultures rubanées du Bassin parisien : 1. Sépulture 4 de Larzicourt (Marne ; photo : B. Chertier) ; 2. Sépulture 32 de La Saulsotte (Aube ; photo : J. Piette).

utiliser ce vocable. Dans un cas, il a été suggéré que plutôt que saupoudré, le corps avait été enduit d'une boue colorée, tant la coloration du squelette et du sédiment l'entourant immédiatement était intense (Le Bolloch *et al.*, 1986).

Quelle que soit l'hypothèse, que la substance colorante soit utilisée sous forme de poudre ou de boue, reste que c'est toujours le cadavre en tant que tel qui est envisagé comme le support direct de la matière colorante.

#### 1.4. Pourquoi des matières colorantes dans les tombes ?

Comme fréquemment, la raison avancée à la présence d'un objet dans une tombe ou à la réalisation d'un geste pendant les funérailles est qu'il s'agit d'une prescription du rite. Le cas des matières colorantes n'échappe pas à la règle et cette interprétation en terme quasiment exclusif de rituel a sans doute limité la prise en compte d'alternative au saupoudrage. Peu d'auteurs ont ainsi proposé d'autres explications. P.-A. de Labrif-

fe a supposé une fonction antiseptique au minéral saupoudré sur le cadavre (Labriffe, 1985, 1992). E. Derwich a suggéré que le colorant constitue la dernière trace de peintures corporelles sur le défunt (Derwich, 1997).

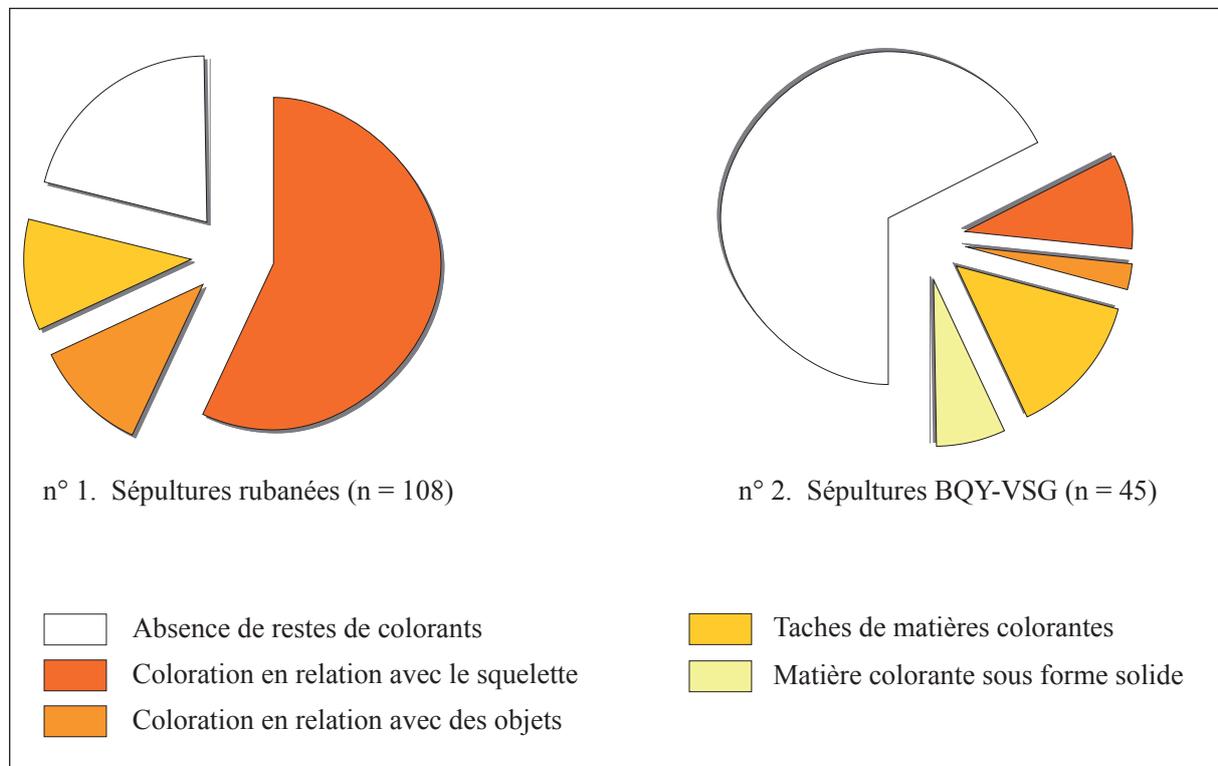
## 2. DES SITUATIONS DIVERSES

La localisation et l'étendue de la coloration rendent compte de différents cas de figure, aussi bien dans les sépultures rubanées que BQY/VSG.

### 2.1. Au Rubané

Au moins trois situations différentes se dégagent de l'analyse de la localisation des restes rouges dans les sépultures rubanées (n = 108, Fig. 3:1).

Dans les cas les plus nombreux, les restes colorants sont associés au squelette, qu'il ait teinté seulement ce dernier ou le sédiment l'entourant, ou bien les deux. Les parois de la fosse sépulcrale sont parfois également colorées. Généralement, la



**Fig. 3** – Distribution des différents types de localisation des restes colorants observés dans les sépultures du Néolithique ancien du Bassin parisien : 1. Dans les sépultures rubanées, n = 108 ; 2. Dans les sépultures BQY/VSG, n = 45).

coloration du fond de la fosse correspond à l'emprise du corps, mais n'inclut pas toujours le crâne.

Des restes colorants ont également été observés en dehors de tout contact avec le squelette. Il est alors présent sur des objets, parures ou récipients en céramique. Des traces de matières colorantes sont ainsi présentes à l'intérieur de la perforation et sur la face interne de perles (en calcaire ou test de coquillage ; Augereau & Bonnardin, 1998). Elles s'observent également à l'intérieur de vases complets ou sur la face interne de tessons de vases fragmentés (par exemple, dans la sépulture 51 de Balloy, Seine-et-Marne).

Enfin, des taches colorées, circonscrites dans le sédiment de remplissage s'observent également. Ces taches peuvent être totalement dissociées du squelette ou au contact d'une région anatomique. L'emplacement de ces taches est variable : elles peuvent se situer sur le fond de la fosse ou dans le comblement de la sépulture, au-dessus du squelette. Ces sépultures se caractérisent par l'absence de matière colorante ailleurs dans le remplissage ou sur le squelette.

Dans un certain nombre de ces cas, la proximité entre tache d'ocre et fragments de vases permet de se demander si la substance colorante n'était pas, au moment du dépôt, à l'intérieur de contenants qui ont subi une fragmentation post-dépositionnelle (par exemple, dans une tombe d'Escolives-Sainte-Camille, Yonne). Dire que la présence de matière colorante est majoritaire dans les sépultures rubanées occulte la diversité des cas de figure. Les restes rouges sont en relation avec le squelette, et par extension avec le corps ou son emplacement dans 57 % des cas. Sa présence sur ou dans des objets s'observe dans 11 % des cas et il apparaît de manière très localisée dans le sédiment également dans 11 % des tombes.

## 2.2. Au Villeneuve-Saint-Germain/Blicquy

La diversité est également de mise dans les sépultures BQY/VSG, bien que le corpus soit bien inférieur (45 tombes) et que moins de 30 % de celles-ci contiennent des matières colorantes. On retrouve les mêmes cas de figure que dans les tombes rubanées, mais dans des proportions radicalement différentes (Fig. 3:2).

La présence de restes colorants en relation avec le squelette est désormais la situation la

moins fréquente. Une nappe continue colorant le fond de la fosse sépulcrale, autour du squelette, s'observe dans un tiers des tombes. En revanche, deux tiers des sépultures révèlent la présence de taches rouges localisées dans le sédiment ou sur le fond de la fosse. Dans un seul cas, des restes colorants ont été découverts à l'intérieur d'un vase.

Une nouvelle configuration apparaît dans les tombes BQY/VSG : les matières colorantes peuvent se présenter sous forme solide, le plus souvent sous l'aspect de nodules (par exemple, à Mareuil-lès-Meaux, Seine-et-Marne ; Cottiaux, 2010). À Buthiers-Boulancourt (Seine-et-Marne), une fosse dont le caractère sépulcral reste indéfini a livré un fragment de matière colorante de taille importante (environ 10 cm sur 15 ; Samzun *et al.*, 2006).

## 3. QUELQUES INTERPRÉTATIONS ET HYPOTHÈSES

Quatre utilisations différentes de substance colorante peuvent être envisagées à partir de ces constatations, l'une évidente, les autres plus problématiques. La seule qui se prête facilement à l'interprétation, c'est la présence de résidus colorés à l'intérieur de la perforation de perles : c'est manifestement le lien sur lequel les perles étaient enfilées qui était teinté, même si son matériau reste inconnu. En revanche, les autres occurrences peuvent donner lieu à de multiples interprétations. Les restes colorants observés dans des contenants en céramiques peuvent correspondre à de la matière colorante à l'état brut ou bien à un objet organique teinté. De la même manière, les taches de matière colorante circonscrites sur le fond des sépultures peuvent être la conséquence d'événements divers : le dépôt de matière colorante, seule ou dans un contenant organique, ou le dépôt d'objets en matériaux périssables colorés. Lorsque de telles taches ont été constatées dans le remplissage de la fosse, au-dessus du squelette par exemple, la présence d'un objet teinté ou de matière colorante dans un contenant organique apparaît plus probable. Même dans l'hypothèse que ces taches traduisent à chaque fois des objets en matériaux périssables, ces derniers peuvent parfaitement être de nature et de fonction diverses. En d'autres termes, des gestes différents ou le dépôt d'objets différents ont tout aussi bien pu produire des faits matériels identiques, en l'occurrence des zones de sédiment coloré.

### 3.1 Des vêtements teintés ?

La dernière utilisation, de loin la plus fréquente, est en rapport avec le squelette ou le sédiment l'environnant immédiatement. C'est pour ce cas que l'on parle si souvent de saupoudrage, bien que rien ne certifie non plus que nous ayons affaire à un seul et même geste. L'analyse taphonomique du cadavre (Duday *et al.*, 1990, Duday, 2009) et de la sépulture permet de proposer une alternative à cette hypothèse de saupoudrage de matière colorante sur le défunt, particulièrement dans le cas de la sépulture 272 de Menneville (Aisne ; Guichard, 1991 ; Thevenet, à paraître).

Cette sépulture a fait l'objet d'une réouverture et le cadavre d'une manipulation (Fig. 4:1). Certaines parties anatomiques du cadavre ont été

retirées de la sépulture, mais l'essentiel a été laissé dans la fosse qui a ensuite été comblée. La localisation des traces colorées est ici limitée en plan et distante par rapport au squelette : il a fortement coloré la moitié orientale seulement du fond de la fosse, ainsi que le sédiment de remplissage sur une dizaine de centimètres de hauteur (Fig. 4:2). Il n'y en a pas trace ailleurs dans la fosse, ni sur le squelette. La manipulation du cadavre est survenue alors que la décomposition du corps devait être à peine entamée : on note en effet des articulations labiles, pourtant parmi les premières à se décomposer, demeurées en connexion stricte (l'extrémité distale du pied gauche) et d'autres dont les ossements sont intégralement absents de la fosse (l'intégralité des deux mains). Il est probable que c'était un cadavre nu, débarrassé de tout ce qui pouvait le recouvrir, que l'on a ainsi



**Fig. 4** – 1. La sépulture 272 de Menneville (Aisne) a été réouverte et plusieurs parties anatomiques du cadavre ont été prélevées ; 2. Une zone restreinte du sédiment de remplissage présente des traces rouges, éloignées du squelette (photos : UMR 8215-Trajectoires).



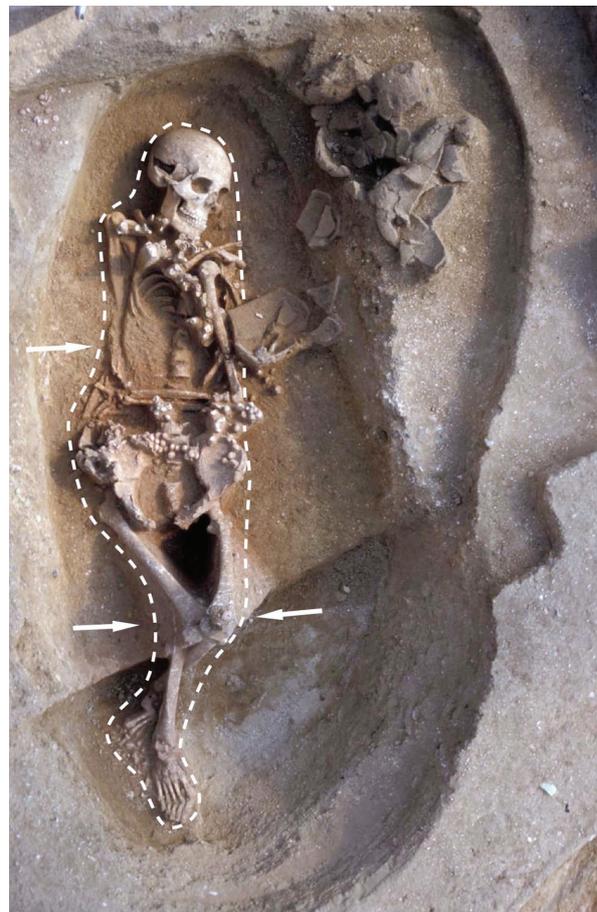
**Fig. 5** – La coloration intense du squelette, à l’exception du crâne redressé, dessine les contours du corps sur le fond de la fosse (sépulture 586 de Berry-au-Bac, Aisne ; photo : UMR 8215-Trajectoires).

manipulé (Thevenet, à paraître). Dans cette perspective, la présence d’une imprégnation rouge du sédiment, localisée sur le fond de la fosse, peut constituer l’ultime trace d’un vêtement, d’une enveloppe ou de tout autre élément couvrant à l’origine le cadavre et couvert de rouge, que l’on aurait rejeté au fond de la tombe avant de manipuler le corps. L’hypothèse de saupoudrage peut ici être exclue : elle est impossible à faire coïncider avec la localisation de substance colorante ou avec celle du squelette.

La présence de vêtements est par ailleurs attestée par la présence de perles en position fonctionnelle sur le squelette, dont les traces d’usure impliquent qu’elles étaient originellement cousues (Bonnardin, 2009), comme dans la tombe 586 de Berry-au-Bac (Aisne ; Allard *et al.*, 1997 ; Thevenet, 2004). Ici, la coloration intense correspond à l’emprise du corps sur le fond de la fosse, à l’exception de la tête, et suggère que c’est le vêtement qui était teinté et non le cadavre lui-même (Fig. 5).

### 3.2. . Des enveloppes ou des nattes colorées ?

L’analyse taphonomique témoigne également de la présence d’éléments organiques liés au dépôt des corps, tels que des appuis-tête, des litières ou des enveloppes souples. Autant d’éléments aujourd’hui disparus, mais susceptibles d’avoir été des supports à la matière colorante. Dans la sépulture 91 de Bucy-le-Long (Aisne ; Hachem *et al.*, 1998), le défunt a été déposé les membres inférieurs fléchis et les genoux redressés. Malgré plusieurs dislocations importantes et



**Fig. 6** – Les contraintes et les importantes dislocations du squelette de la sépulture 91 de Bucy-le-Long (Aisne) impliquent que le défunt a été inhumé dans une enveloppe souple. Celle-ci a pu être le support de la matière colorante (photo : UMR 8215-Trajectoires).



**Fig. 7** – 1. La zone colorée dessine sur le fond de la fosse une limite rectiligne au sud du défunt, dans la sépulture 607 de Berry-au-Bac (Aisne ; photo : UMR 8215-Trajectoires) ;  
2. Dans la sépulture 28 de Balloy (Seine-et-Marne ; photo : D. Mordant).

mobilisations, ils sont demeurés dans cette position instable. Le squelette, entièrement coloré, présente également plusieurs contraintes, qui se sont exercées sur différentes régions anatomiques (Fig. 6). L'ensemble de ces observations plaide en faveur d'une enveloppe souple enserrant totalement le corps au moment du dépôt, enveloppe qui pouvait être teintée à l'origine (Thevenet, 2010).

D'autres éléments, pour plausibles que soient leur présence dans les tombes, sont indémontrables par l'analyse taphonomique ; par exemple, une couverture déposée sur le corps ou une natte sur laquelle serait disposé le défunt. La répartition de la coloration dans quelques sépultures suggère néanmoins la présence de tels objets. Dans la sépulture 607 de Berry-au-Bac (Aisne), le squelette de l'enfant ainsi que le fond de la fosse sont entièrement colorés et cette coloration dessine une limite rectiligne nette au sud du corps et parallèlement à ce dernier (Fig. 7:1). Un même effet de

paroi créé par la coloration s'observe sur le fond de la fosse de la tombe 28 de Balloy (Seine-et-Marne) : il se développe au sud du corps, apparaissant nettement entre les genoux et le coude gauche, de manière plus diffuse au niveau de l'épaule gauche (Fig. 7:2). La coloration occupe le fond de la fosse, à l'exception des extrémités est et ouest où se trouve le mobilier céramique. Enfin, dans la sépulture 48 de Maizy (Aisne), les coupes transversales permettent d'observer que la coloration, particulièrement intense ici, recouvre le squelette et le fond de la fosse (Fig. 8).

Il est bien évident que l'intensité ou la diffusion de la substance rouge peuvent dépendre de plusieurs facteurs liés à la sépulture elle-même (le moment et la vitesse de son comblement), mais aussi de ce qu'elle contient et notamment le stade de décomposition du corps au moment de ce comblement ou la vitesse de décomposition des différents éléments organiques que l'on peut supposer être colorés.



**Fig. 8** – Détails de la coloration rouge entourant strictement les ossements du squelette de la tombe 48 de Maizy (photo : UMR 8215-Trajectoires).

### 3.3. Un matériau spécifique ?

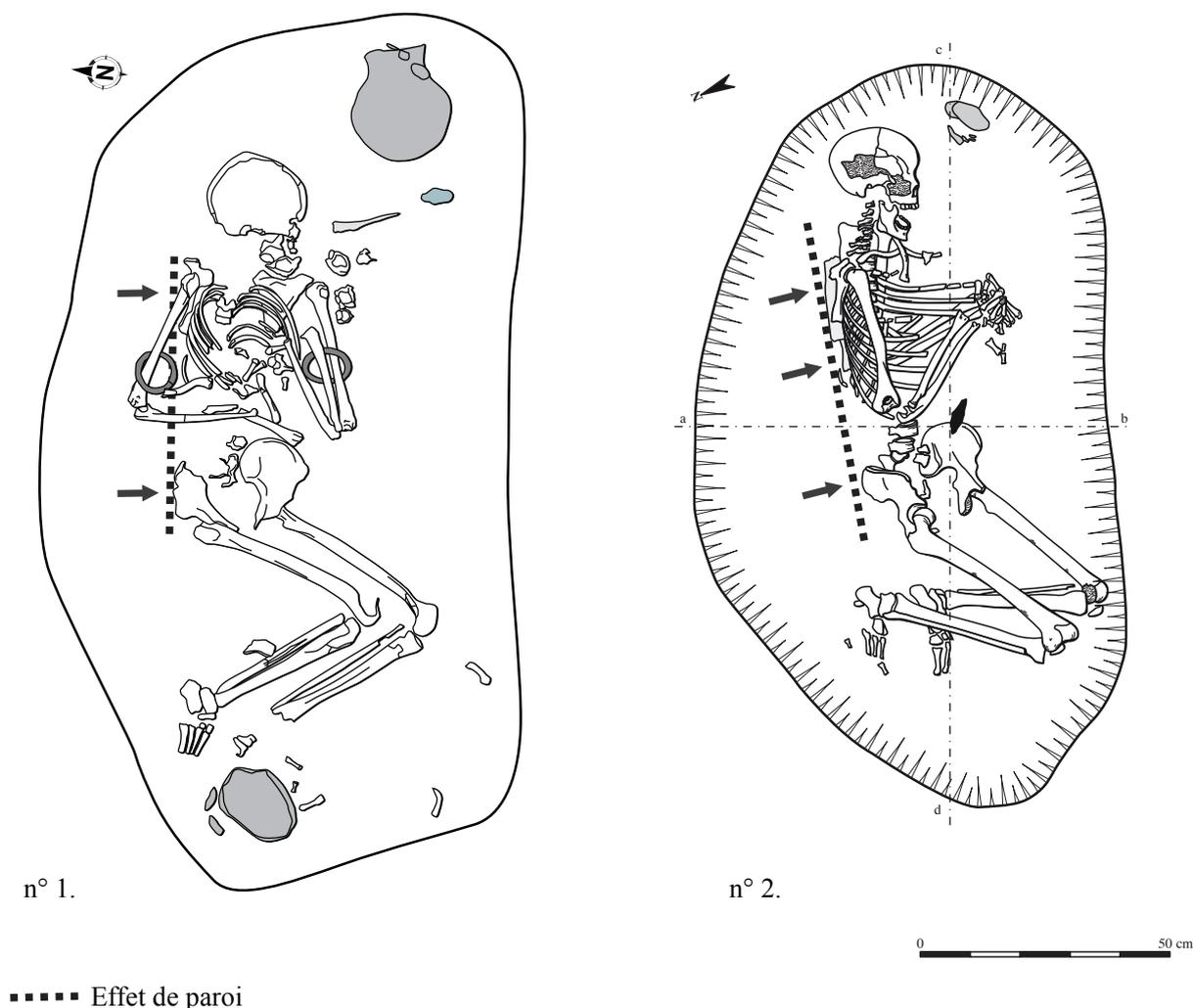
La coloration dans les tombes du Néolithique ancien peut ainsi apparaître comme la dernière trace de divers objets organiques teintés : des liens d'enfilage pour les perles, des vêtements, des enveloppes souples ou des nattes, des récipients. Certains sont liés à la préparation et au dépôt du corps, d'autres relèvent des dépôts mobiliers. Toutefois, ces différents objets ont également été identifiés dans des sépultures ne présentant aucune trace de colorant ; c'est le cas des enveloppes souples ou des litières par exemple. Et nombre de perles ne présentent pas de coloration au niveau de la perforation.

La présence de matière colorante dans les sépultures du Néolithique ancien ne constituerait pas seulement la trace ultime d'objets aujourd'hui disparus, mais elle pourrait aussi traduire l'emploi

d'un matériau spécifique. Si peu de traces de matières colorantes sont attestées en-dehors du domaine funéraire au Néolithique ancien, de récentes études d'outillage de mouture et de broyage ont fourni des indices quant à l'utilisation de la matière colorante (Hamon, 2006). Quelques pièces provenant du site de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne) présentent une coloration ocrée sur leur surface active, mais les plus pertinentes sont issues du site de Colombelles (Calvados ; Hamon, ce volume). L'analyse tracéologique de plusieurs pièces de mouture colorées issues de ce site a permis de mettre en évidence que ces dernières ont servi au travail des peaux. En outre, le travail de fibres textiles est attesté par les traces d'usure et de poliss observées sur de nombreux burins : vannerie, sparterie ainsi que tissage (Cayol, *in* Hamon, 2007). La présence ou l'absence de restes colorants dans ces tombes pourrait ainsi témoigner de l'emploi de matériaux différents (peaux animales vs fibres végétales) pour des objets intervenant à différents moments des funérailles, durant les étapes pré-sépulcrales et sépulcrales.

## 4. UNE VALIDATION INDIRECTE

Un élément indirect tendrait à valider l'hypothèse que ce sont bien des objets organiques qui sont le support de la matière colorante, notamment des objets liés aux modalités de dépôt des corps. Rappelons que les matières colorantes sont nettement moins fréquentes dans les sépultures BQY/VSG que dans les tombes rubanées et que contrairement à celles-ci, il est alors rarement en relation avec le squelette (*cf supra*). On constate en outre que les indices d'enveloppes souples, de litières ou d'appui-tête sont exceptionnels dans les tombes BQY/VSG. En revanche, elles présentent un élément qui leur est spécifique et qui est absent des tombes rubanées. Plusieurs squelettes témoignent en effet d'une compression latérale sur la partie supérieure droite du corps, alors que les membres inférieurs sont fléchis vers la gauche : un effet de paroi se dessine ainsi de l'épaule jusqu'au bassin (Fig. 9:1-2). La répétition à l'identique de ces contraintes d'une sépulture à l'autre suggère que les corps étaient adossés contre un élément rigide aujourd'hui disparu (Thevenet, 2010). La quasi-absence de restes colorants en relation avec le corps dans les sépultures BQY/VSG pourrait se comprendre comme la conséquence d'une modification des modalités de dépôt des défunts et



**Fig. 9** – Dans plusieurs sépultures BQY/VSG, le squelette présente un effet de paroi dans le dos qui suggère la présence d'un dispositif rigide sur lequel le défunt a été appuyé : 1. Sépulture 327 de Bucy-le-Long, Aisne, DAO : C. Thevenet ; 2. Sépulture 374 de Monéteau, Yonne (d'après Augereau & Chambon, 2011 : Fig. 11).

de l'apparition d'un nouveau dispositif : une sorte de dossier rigide se substituerait dans les tombes BQY/VSG aux divers éléments (enveloppes, litières ou nattes) employés dans les sépultures rubanées.

L'emploi de matières colorantes est-il un trait spécifique des pratiques funéraires du Néolithique ancien ou seulement la caractéristique d'une pratique technique ? Les différentes localisations des substances colorantes dans les sépultures, l'existence de vêtements, d'enveloppes et peut-être de nattes ainsi que les études tracéologiques reliant matière colorante et travail des peaux sont autant d'arguments qui suggèrent qu'il s'agit de la dernière trace d'un geste technique, en l'occurrence

le travail des peaux. Ce qui ferait sens, ce serait davantage de protéger le cadavre du contact de la terre par divers moyens et que pour se faire, certains matériaux ou objets soient privilégiés au détriment des autres possibles ; ce qui ferait sens, ce serait également de déposer des récipients organiques ou d'autres objets dans des vases. Si cette hypothèse a notre préférence, il reste à la démontrer concrètement. La micromorphologie permettrait de mettre en évidence la présence d'éléments organiques dans les tombes et des analyses physico-chimiques restent à faire afin de déterminer la nature exacte des matériaux utilisés. On peut espérer que les modalités d'utilisation de la matière colorante dans les sépultures du Néolithique ancien soient ainsi précisées.

## Bibliographie

- ALLARD P., DUBOULOZ J. & HACHEM L., 1997. Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne), principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental. In : Chr. JEUNESSE (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. 21<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*. CAPRAA, supplément **3** : 31-43.
- AUGEREAU A. & BONNARDIN S., 1998. Marolles-sur-Seine « le Chemin de Sens » (Seine-et-Marne) et la fabrication de la parure en calcaire au Néolithique ancien. *Bulletin de la Société préhistorique française*, **95** (1) : 23-40.
- AUGEREAU A. & CHAMBON P. (dir.), 2011. *Les occupations néolithiques de Macherin à Monéteau (Yonne)*. Société préhistorique française, Mémoire **LIII**.
- BONNARDIN S., 2009. La parure funéraire du Néolithique ancien dans les Bassins parisien et rhénan. Rubané, Hinkelstein et Villeneuve-Saint-Germain. *Société préhistorique française, Mémoire XLIX*.
- CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.-P., BONNARDIN S., GUICHARD Y. & SIDERA I., 2003. Les tombes rubanées de la vallée de l'Aisne. Présentation. In : P. CHAMBON & J. LECLERC (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Table ronde Société préhistorique française, Mémoire **XXXIII**, 55-63.
- COTTIAUX R. (dir.), 2010. *Mareuil-lès-Meaux « les Vignoles »*. Rapport de fouilles préventives, INRAP, SRA Ile-de-France, Ministère de la Culture.
- DERWICH E., 1997. Entre la mort et l'enterrement – le défunt dans la culture à céramique linéaire. In : Chr. JEUNESSE (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. 21<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*. CAPRAA, supplément **3** : 171-176.
- DUDAY H., 1975. Le sujet féminin de la sépulture pré-néolithique de Bonifaccio (Corse). *Les Cahiers d'anthropologie*, **1**.
- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P. & TILLIER A.-M., 1990. L'anthropologie de « terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s. : 29-50.
- DUDAY H., 2009. *The archaeology of the dead : lectures in archaeoethnology* (translate by A. M. Cipriani & J. Pearce). Oxford, Oxbow Books.
- FARRUGGIA J.-P., HACHEM L. & GUICHARD Y., 1996. Les ensembles funéraires rubanés de Menneville « Derrière le Village » (Aisne). In : P. DUHAMEL (dir.), *La Bourgogne entre les Bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? Actes du 18<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon 25-27 octobre 1991*. *Revue archéologique de l'Est*, Supplément **14** : 119-174.
- GUICHARD Y., 1991. La fonction funéraire du fossé de Menneville (Aisne). In : *Méthodes d'étude des sépultures*. Compte-rendu de la table ronde de Saintes, 8-10 mai 1991. CNRS, Groupement de recherche 742. Talence : 107-110.
- HACHEM L., ALLARD P., CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y. & ILETT M., 1998. Le site néolithique Rubané de Bucy-le-Long « la Fosselle » (Aisne). *Internéo 2*, Journées d'information du 14 novembre 1998, Paris, Association pour les Études interrégionales sur le Néolithique : 17-27.
- HAMON C., 2006. Broyage et abrasion au Néolithique ancien. Caractérisation technique et fonctionnelle des outillages en grès du Bassin parisien. *BAR International Series*, Oxford, **1551** : 342 p.
- HAMON C. (dir.), 2007. *Économie et société des populations rubanées de la vallée de l'Aisne*. Projet Collectif de Recherche, rapport d'activités 2007. SRA, DRAC Nord-Picardie.
- JEUNESSE Chr., 1997. *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes (5500-4900 av. J.-C.)*. Éditions Errance, Paris : 167 p., 44 fig.
- LABRIFFE P. A., 1985. *Les sépultures danubiennes dans le Bassin parisien*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris 1, Panthéon Sorbonne, Paris, **2** vol.
- LABRIFFE P. A., 1992. Les sépultures de tradition danubienne dans la vallée de l'Aisne, approche synthétique. In : *Actes du 11<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Mulhouse 1984* : 63-78.

LE BOLLOCK M., DUBOULOZ J. & PLATEAUX M., 1986. Sauvetage archéologique à Maizy (Aisne) : les sépultures rubanées et l'enceinte de la fin du IV<sup>e</sup> millénaire. *Revue Archéologique de Picardie*, **1-2** : 3-12.

MORDANT D., 1991. Le site des Réaudins à Balloy : premiers résultats. In : *Actes du 15<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Châlons-sur-Marne, 1988* : 33-43.

MORDANT D., 1997. Sépultures et nécropoles des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> millénaires du Bassin parisien. In : Chr. JEUNESSE (dir.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. 21<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*. CAPRAA, supplément **3** : 135-155.

SAMZUN A., DURAND J. & NICOLLE F., 2006. Le site néolithique de Buthiers et Boulancourt « le Chemin de Malesherbes » (Seine-et-Marne) : résultats préliminaires. In : *Internéo 6, Journées d'information du 18 novembre 2006, Paris, Association pour les Études interrégionales sur le Néolithique, Société préhistorique française* : 45-54.

THEVENET C., 2004. Une relecture des pratiques funéraires du Rubané récent et final du Bassin parisien : l'exemple des fosses sépulcrales dans la vallée de l'Aisne. *Bulletin de la Société préhistorique française*, **101** (4) : 815-826.

THEVENET C., 2010. *Des faits aux gestes, des gestes aux sens ? Pratiques funéraires et société au Néolithique ancien, en Bassin parisien*. Thèse de doctorat non publiée, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Paris, 2 vol.

THEVENET C., à paraître. L'enceinte rubanée de Menneville « Derrière le Village » et les structures associées (Aisne, France) : de la diversité du traitement des défunts à la cohérence d'un système. *Gallia Préhistoire*, **56** (2014).

VERJUX C., 2007. Les pratiques funéraires mésolithiques en Europe. Diversité dans l'espace et dans le temps. In : L. BARAY, A. TESTART & P. BRUN (éd.), *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et anthropologie sociale*. Éditions Universitaires de Dijon, Collection Art, Archéologie & Patrimoine, Dijon : 15-35.

Adresse de l'auteur :

Corinne THEVENET  
Post-doctorante  
UMR 8215-Trajectoires  
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie-MAE  
21, allée de l'Université  
92023 Nanterre cedex (France)  
corinne.thevenet@mae.u-paris10.fr

